

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 18/03/2025

Date d'affichage : 03/04/2025

L'an **deux mil vingt cinq, le premier avril, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Virginie THIERRY.

Étaient absents non excusés : Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : Mme Virginie THIERRY en faveur de Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : M. Didier LANGEARD.

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs au 1 Avril 2025

M. le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1,

Sur la proposition du Maire,

		Effectif pourvu titulaire temps complet	Effectif pourvu titulaire temps non complet	Sous-total effectif pourvu en ETP	Poste vacant à pourvoir	Contractuel
Filière Administrative						
Catégorie B	Rédacteur	1		1	0	
Catégorie C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	0	1	1	
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	0	0	0	1	
	Adjoint administratif	1	0	1	0	
Total filière administrative		3	0	3	2 TC	
Filière Technique						
Catégorie C	Agent de maîtrise	1	0	1	0	
	Adjoint technique principal de 2ème classe	5	3 TNC : 20/35ème 19,17/35ème 19,17/35 ème	6.65	2 TC	
	Adjoint technique territorial	2	3 TNC : 7,06/35 ème 5/35ème 2,18/35 ème	2.40	5 TC 2 TNC 19,17/35ème 19,17/35ème	3 ETP
Total filière technique		8	6	10.99	7 TC /2TNC 19,17/35ème	
Filière culturelle						
Catégorie C	Adjoint du patrimoine	1	0	1	0	
Total filière culturelle		1	0	1	0	
TOTAL		12	6	14.99	9 TC/2 TNC	3

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (par 18 voix Pour) ,

1. APPROUVE le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 1er avril 2025.
2. PRECISE que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.
3. DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 03/04/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
Didier LANGEARD.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS


